

# GAD-2101 Classement et description des archives définitives

---

Automne 2024

Responsable : Sonia Lachance

## Objectifs

Le but de ce cours est de présenter les principes fondamentaux et les méthodes qui sont à la base de la démarche archivistique pour organiser, décrire et repérer des corpus documentaires, quels que soient les supports sur lesquels les informations sont enregistrées. L'objectif final de toutes ces opérations est de favoriser l'accès et l'utilisation des fonds d'archives.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de comprendre et d'être critique face aux différentes étapes de la démarche scientifique en archivistique appliquées à la classification, au classement, à la description et à l'indexation d'un fonds d'archives dans une perspective mémorielle.

Plus précisément, une fois les activités d'apprentissage terminées, les étudiants seront en mesure de :

- Maîtriser les valeurs, les principes et les règles qui dictent les pratiques en matière de classification, de classement, de description et d'indexation des archives ;
- Appliquer le principe de respect des fonds dans la gestion des fonds d'archives ;
- Saisir les tenants et les aboutissants d'un plan de classement ;
- Comprendre la dynamique du classement d'un fonds d'archives en regard de sa classification ;
- Réaliser la description et l'indexation d'un fonds d'archives à partir des Règles pour la description des documents d'archives (RDDA).

## Contenu

Le cours Classement et description des archives définitives porte sur les fondements scientifiques du traitement et la place qu'occupent les archives numériques et l'analyse documentaire dans l'exercice. Il aborde les volets de la classification et du classement, de la description et de l'indexation des archives définitives de manière à fournir à l'étudiant les outils qui vont lui permettre de réaliser ses activités. Le cours et de la matière couverte.

## Fonctionnement

Ce cours est élaboré à partir d'une approche pédagogique spécifique à la formation en ligne. Le cours a une durée de 15 semaines et il est divisé en 13 modules. À la fin de chaque cours, vous devrez remplir un quiz. Certains seront uniquement formatifs, leur but étant de réviser les concepts appris lors du cours. Les quiz seront évalués à trois reprises.

Les modules seront accessibles aux dates indiquées. Pour accéder aux modules, consultez la section « Contenu et activités » de votre site web de cours. À l'intérieur de chacun des modules, vous retrouverez les sections suivantes :

- Objectifs : Présentation des objectifs spécifiques pour les modules et déroulement du cours.
- Présentation : Contenu du cours
- Activités formatives : Quiz pour vous permettre de réviser la matière abordée lors du cours. En général, il est composé de questions fermées ou à court développement.
- Activités sommatives : Quiz un peu plus élaborés évalués à hauteur de 10 % ou 20 %.
- Liste de liens : Liens vers des ressources pédagogiques, des vidéos ou des lectures complémentaires.

Pour compléter les évaluations, deux travaux d'équipe vous seront demandés

## Évaluation

- Questionnaire 1 : 10%
- Questionnaire 2 : 10%
- Questionnaire final : 20%
- 2 travaux d'équipe : 30% chaque

## Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

---

[Politiques départementales](#)